

## **Déclaration liminaire** **du Conseil Départemental de l'Action Sociale** **(CDAS) du 5 juillet 2022**

Alors que le 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'achève, nous subissons de plein fouet une inflation comme le pays n'en avait plus connu depuis 30 ans.

Le point d'indice, bloqué depuis 2017 (et même avant), est revalorisé de 3,5 % ce 1<sup>er</sup> juillet. Cette hausse n'est pas à la hauteur des besoins. Depuis dix ans nous avons perdu, actifs comme retraités, environ 20 % de pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, le gel de 6 % des crédits alloués à l'action sociale est une injustice supplémentaire.

Et que dire de la réforme de l'action sociale, imposée sans concertation véritable. Elle entérine la disparition d'une véritable politique en faveur des agents, conquise de haute lutte par nos aînés.

En effet, comment maintenir un niveau de prestations correct alors que les acteurs de l'action sociale s'éloignent de leur public dans certains territoires, qui n'auront plus d'implantation locale. Comment croire que le produit de la vente du parc des résidences de vacances EPAF, bradées au privé, profitera aux agents en rénovant le patrimoine qui reste temporairement dans le giron du Ministère ?

Comment croire que la nouvelle gouvernance, qui vise à réunir sous la coupe d'une seule entité des opérateurs historiques, n'est pas une tentative de faire main basse sur tous les leviers décisionnels ? Pour ensuite tout brader ?

Comment peut-on penser que les agents seront mieux informés demain des prestations sociales dont ils peuvent bénéficier alors qu'ils n'auront, pour certains, plus d'interlocuteurs départementaux ?

La dématérialisation est-elle la seule solution proposée ?

Que dire de la politique locative, qui propose des logements dont les loyers dépassent largement les possibilités financières des agents ?

Et n'est-il pas scandaleux que les collègues nouvellement retraités doivent rendre leur logement dans les 6 mois de leur départ, sans proposition de relogement et alors que leurs revenus baissent considérablement ?

Au niveau du Val-de-Marne, la faiblesse du budget des Crédits d'Actions Locales (CAL) nous impose déjà de faire des choix cornéliens, indignes d'une instance à caractère social.

Que sacrifierons-nous demain sur l'autel des économies budgétaires ?

Les mini-colonies, tant attendues par les enfants des collègues ayant les revenus les plus faibles, seront-elles la variable d'ajustement ? Solidaires s'y refuse !

Faudra-t-il amputer le budget réservé à la sortie annuelle tant attendue par nos anciens ?

L'arbre de Noël sera-t-il lui aussi abandonné faute de budget ?

Autant de questions iniques, que nous devons trancher collégalement, la mort dans l'âme, si nous laissons faire.

Un tel renoncement social est inacceptable pour Solidaires !

**Ce sont aux crédits de répondre aux besoins et non l'inverse !**

L'action sociale doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus fragiles et contribuer à améliorer les conditions de vie quotidiennes des agents.

Solidaires exige par conséquent une revalorisation des budgets alloués à l'action sociale, pour pallier l'inflation et les effets dévastateurs de la crise que nous traversons.

Nous remercions d'ailleurs les assistantes et correspondantes sociales pour toute l'aide qu'elles apportent à nos collègues, d'autant plus en cette période de pandémie et de crise économique, auxquelles s'ajoute l'absurdité des restructurations incessantes.